



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA MOSELLE

Direction Départementale
des Territoires

Metz, le

08 MARS 2018

Service Aménagement
Biodiversité Eau
Police de l'Eau
Délégation Territoriale de
Sarreguemines

COMMUNE D'ALZING
4A rue de la Roseraie

57 320 ALZING

Affaire suivie par Romain DECCO
romain.decco@moselle.gouv.fr
03 87 28 30 84

Objet : Dossier de déclaration concernant la création du lotissement « La Clé des Champs » à ALZING – gestion des eaux pluviales
Réf : RD/CP ASPE-L9
CASCADE 57-2018-00095
P.J : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- la création du lotissement « La Clé des Champs » à ALZING – gestion des eaux pluviales

Ce dossier a été déposé par : SARL VALERY
6, Allée du Château de Gassion
57100 THIONVILLE

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :


- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n° 57-2018-00095** » en date du 09 mars 2018, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU



VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Copie pour information :

SUEZ consulting - 7, rue Claude Chappe - 57070 METZ
SARL VALERY - 6, Allée du Château de Gassion - 57100 THIONVILLE